

LALLALI Nadia (Yahia-Chérif)

Université d'Alger
Institut d'Education Physique et Sportive

L'IMPACT DU SPORT AU NIVEAU SOCIAL, en relation avec le travail

INTRODUCTION

Tout d'abord, je me pose d'emblée cette question et je m'adresse aux organisateurs : pourquoi un colloque international sur le sport et le travail après vingt années d'existence de la F.A.S.T ? Bien que le mérite revienne à son promoteur, en l'occurrence M. BARKA et nous le remercions de nous donner l'occasion de nous exprimer et de réfléchir surtout sur la question.

Est-ce par désintérêt accordé jusqu'alors à cette dimension de la pratique sportive dans l'entreprise ? ou bien pour d'autres déterminants d'ordre politique, social... ?

Ou encore l'entreprise algérienne n'étant pas assez développée, par manque de réflexe d'intégrer la rationalité dans ses actes quotidiens en prenant en charge la pratique sportive ?

Force est de constater que l'Algérie s'est engagée dans la démocratie qui suppose la reconnaissance de ses valeurs universelles qui sont le respect de l'homme, l'égalité des sexes, des peuples, la liberté d'expression dont le corps est devenu un symbole et surtout la quête d'un perpétuel progrès, entre autres, car la démocratie est d'abord une manière de vivre avant d'être une forme de gouvernement.

En occident, si par le passé, il était de bon goût pour l'homme d'affaires industriel ou banquier d'avoir des rondeurs (de la brioche pour reprendre l'expression en jargon), aujourd'hui, la silhouette s'affine, le style dynamique et svelte s'impose à tous, mais surtout aux dirigeants et aux cadres.

D'ailleurs, on ne se pose plus la question, comment ça va ? Mais, la forme ? et surtout pas les formes. Le gros soulève l'hilarité, il est taquiné, ridiculisé.

Cela dénote l'ère de la civilisation des loisirs.

I. LE LOISIR ET LE SPORT : UN DROIT POUR TOUS

Le loisir est donc devenu un droit au même titre que progressivement le droit à :

- la sécurité
- l'éducation

- l'emploi
- la santé
- au logement

Joffre DUMAZEDIER affirme que *" le droit au loisir est un droit à l'homme à bénéficier d'un temps social, non seulement pour se reposer mais pour se divertir ou se développer librement, en rejetant l'étouffement autoritaire par les institutions, qu'elles soient familiales, scolaires, professionnelles etc.*

C'est l'expression non d'un égoïsme, mais d'une dignité... » (1)

Le sport est devenu possible grâce au loisir et au temps libre qui a pris un remarquable essor, dont l'Algérie n'est pas en reste.

Il y a lieu de préciser que nous utilisons le concept de sport dans le sens général qui englobe les différents sports dont leurs caractéristiques apparaissent au niveau de leur impact. Le sport de formation, d'élite, de loisir... ont tous des trajectoires différentes, c'est à dire, ils touchent des secteurs précis et des acteurs bien définis.

Sans parler seulement des pays avancés. La Tunisie qui a pris en mains son développement bien avant nous, en est déjà à l'interprétation du sport pour tous au niveau des personnes âgées, afin d'en faire selon sa législation *"des citoyens en bonne condition physique et en parfaite santé."* (2).

Son programme d'activités de 1997 en ce qui concerne ses manifestations sportives et de sensibilisation, témoigne de son engagement. Le tableau du Dr B. LASSOUED, Président de la fédération tunisienne sport pour tous, nous en donne une idée plus précise, dans son programme d'actions, que nous avons inclus pour appui (3)

L'Algérie institutionnellement parlant, reconnaît ce droit aux travailleurs, puisque déjà la charte nationale de 1976 y fait mention:

" Les villes et les villages seront dotés de complexes multi-sports à l'échelle de leur importance. Les entreprises économiques et sociales seront encouragées à développer les activités sportives dans le cadre du développement de leurs activités sociales et de l'organisation des loisirs de leurs personnels (4)

Les instructions officielles reconnaissent déjà en 1970 que :

«L'E.P.S est un système d'éducation de masse, par-là est affirmé le droit de tout algérien valide ou handicapé physique ou mental à recevoir une éducation physique.

Ce droit est reconnu au même titre que le droit à l'enseignement.» (5)

Il importe aujourd'hui avec l'avènement de la démocratie et de l'économie de marché de promouvoir le sport dans l'entreprise et de réadapter celle-ci aux exigences de l'heure, caractérisées par la recherche de la rentabilité.

Il est nécessaire d'ajuster la réalité nationale à l'étalon des normes internationales, et ce, dans tous les domaines à commencer par le secteur productif.

Le mise à niveau des ressources humaines constitue la préoccupation majeure des institutions et des entreprises.

Le sociologue Claude Henri de Saint Simon annonce comme suit:

«La société toute entière repose sur l'industrie. L'industrie est la seule garantie de son existence, la source unique de toutes les richesses et de toutes les prospérités.» (6)

C'est le devoir même du monde actuel, d'où l'importance de situer le sport dans ce contexte car il est incontestablement l'un des maillons d'une chaîne productive et rentable pour le pays.

II. SIMILITUDES DU SPORT ET DU CAPITALISME

Sans rentrer dans un processus historique du sport dans le travail, il est clair que la création de l'olympisme, son histoire se conjugue avec celle de l'accumulation du capital.

Il y a une analogie entre la société occidentale moderne et les grandes épreuves sportives.

La carrière professionnelle et les grandes rencontres sportives révèlent un même esprit de compétition et des aspirations communes dont les maîtres - mots sont:

Concurrence – performance – rentabilité.

Michel BOUET après avoir analysé les structures du sport et ses incidences sur la vie des sportifs, fait une analogie entre l'esprit concurrentiel de l'industrie moderne et l'esprit compétitif du sport, ainsi:

«Le sport révèle des pouvoirs humains, leur ouvre la carrière d'un perpétuel progrès et continue à améliorer la race humaine. »(7)

Pour J.M BROHM elle se manifeste principalement sur les trois traits suivants :

Le rendement – la hiérarchisation et la bureaucratie

En outre, le sport pourrait jouer le rôle de " soupape de sûreté, permettant à certains de ses adeptes de compenser les inégalités sociales de la vie professionnelle"(8)

On peut dire sans pléonasme et pour reprendre une expression chère à S. AMIN, que le sport a permis la " reproduction du mode de production capitaliste"(9)

Il représente à la fois un moyen de production et de consommation de biens et de services.

A. HAUMONT abondera d'ailleurs dans le même sens : « *La pratique sportive permet le développement du corps et de sa maîtrise, aussi elle devient l'un des moyens de la reproduction élargie de la force de travail .* » (10)

1. LES EFFETS DU SPORT DANS LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE MODERNE

Le progrès suppose une croissance continue et une stimulation des aspirations individuelles, la création de nouveaux besoins et les moyens de les satisfaire.

La société d'abondance est, pour corroborer les dires de P. CLAVAL «nécessairement tournée vers l'individu. Tout dépend en définitive de ses choix, de ses goûts, de ses décisions. »(11)

Ces nouveaux besoins trouvent leur expression dans la prolifération d'activités physiques diversifiées, d'équipements sophistiqués.

On retrouve ici les caractères de la consommation ostentatoire des activités de loisir (dont le sport en fait partie),

Si justement soulignées par l'éclaireur TH. WEBER En 1899, comme " la manifestation symbolique d'appartenance de classe ". (12)

Par la suite, dans les années 1970, plusieurs études de ce type ont mis l'accent sur le choix d'une activité physique et sportive en rapport avec la catégorie socio- professionnelle ou avec la nature de classe sociale, par extension.

On retrouve quelques unes dans un article publié par nos soins dans la revue de l'E.P.S (13)

L'option pour une pratique sportive serait motivée avant tout par la recherche de la considération sociale.

Le vieux dicton de " dis-moi ce que tu fais, je te dirai qui tu es ", se trouve aujourd'hui supplanté par " dis-moi ce que tu pratiques... "

Il est de bon ton de montrer sa pratique, même des chefs d'Etat s'aligne sur le jugement social qui ne s'arrête plus seulement à la profession exercée par un individu, mais à la manière dont il occupe son temps libre.

Ainsi, nous savons par la T.V que F. MITTERAND, faisait du Golf et B. CHADLI du tennis (si je ne me trompe pas).

III. 1 LES FONCTIONS DU LOISIR ET DU SPORT: SPECIFIQUES AU MONDE DU TRAVAIL

L'impact du sport est indéniable dans la société contemporaine moderne, de par le truchement des nombreuses fonctions qu'il y joue.

Nous insisterons tout particulièrement sur celles qui ont un effet bénéfique pour le travailleur et que l'on peut résumer essentiellement par les trois célèbres " D " de J. DUMAZEDIER :

Délassement – divertissement – développement

A) LA FONCTION de DÉLASSEMENT

Libère du stress, de la fatigue physique et morale engendrée par la pénibilité et la monotonie du travail.

B) LA FONCTION de DIVERTISSEMENT

Répond au besoin de se distraire, de se changer les idées, d'oublier le travail et ses contraintes.

C) LA FONCTION de DEVELOPPEMENT

Elle est plus malaisée à définir, elle apparaît comme un moyen de culture, elle serait liée ‘à la réalisation de l’homme total ‘

Pour M. DE COSTER et FR. PICHAULT elle vise à «développer les facultés créatives de l’individu réfrénées dans la vie quotidienne.»(15)

III.2 UTILITE DU SPORT POUR LES TRAVAILLEURS

Pour plus de clarté nous allons définir brièvement les catégories d’utilité que peut avoir le sport, l’objectif étant de montrer l’importance à insérer la pratique sportive au sein de nos entreprises.

Nous privilégierons celles proposées par A. GRAS qui présentent un caractère d’universalité et de spécificité au monde du travail dans les pays développés.

Il s’agit de la fonction ‘d’évasion – compensation’ – de récupération et d’inversion –transgression »(16)

A) L’EVASION –COMPENSATION

L’automation, la spécialisation des tâches ont contribué à rendre le travail parcellaire et sans intérêt.

Même si la division du travail social n’est pas encore très poussée en Algérie, rares sont les salariés qui éprouvent une saveur à leurs tâches quotidiennes.

L’évasion- compensation est une fuite imaginaire momentanée, de cette réalité qui se manifeste par le besoin de spectacle, notamment sportif.

M. DE COSTER et FR. PICHAULT montrent que peut-être le spectateur n’a jamais touché à un ballon de sa vie, mais il se console «en triomphant par personnes interposées.»(17)

C’est cet aspect fantasmagorique qui fait que les matchs sportifs attirent aujourd’hui plus de spectateurs que le théâtre ou le cinéma.

Les sports de vertige remplissent également cette fonction d’oubli.

H. LEFEBVRE note fort à propos, que *«l'homme dit moderne espère trouver dans le loisir et le sport ce que son travail et sa vie familiale ne lui apportent pas.»* (18)

Y. LEPOGAM remarque que cette notion complémentaire du sport en tant que *« compensation des sévices et dommages physiques et mentaux entraînés par l'organisation capitaliste du travail industriel. »* (19)

B) LA RÉCUPÉRATION

Suppose tout simplement le moyen de reproduire sa force de travail, ses potentialités afin de préserver sa santé.

Il est devenu admis pour tous qu'une activité physique et sportive régulière assure cette fonction vitale. Elle permet également d'être préventive contre certaines maladies cardio-vasculaires, diabète, stress etc.

C) L'INVASION-TRANSGRESSION

Son utilité était reconnue dans les sociétés anciennes. Les nombreuses fêtes et bals masqués permettaient de relâcher le contrôle social de renverser momentanément les règles.

Pour A. GRAS : l'inversion est *«la négation d'un rôle, d'un statut ou d'un comportement imposé à l'individu par la société, qui renverse les perspectives contraignantes de cette société.»*

Du reste, elle tient son efficacité du fait qu'elle soit dissimulée car elle vise à maintenir les institutions.

Les sports de combat et les sports à risque se présentent comme cette alternative par le caractère de défoulement qu'ils procurent.

Lors d'un match télévisé de boxe, un commentateur s'est exprimé en ces termes *«et voilà son arcade sourcilière qui éclate comme une grappe de raisins au soleil.»* Il est évident que si l'on déplaçait cette scène hors de son cadre, ses propos ne seraient pas admis et nous choqueraient pour le moins.

CONCLUSION

Certes, la société algérienne n'est pas encore marquée par l'intensification de la division du travail social, mais dans un souci de cohérence avec les choix adoptés pour une économie de marché, il faudrait intégrer l'un des atouts de sa rationalité: le sport.

Il offre une alternative pour un progrès continu. Dans un court terme, il aurait pour effet d'augmenter le rendement du travailleur, de lui apporter équilibre et santé. Sans compter toutes les fonctions manifestes ou cachées qui ont été mentionnées.

Si nous nous tenons à la compréhension que chacun de nous est censé exercer une activité physique et sportive, on est étonné de la réalité constatée sur le terrain.

Dans le mémoire sur le spectacle sportif, cité en introduction (21), à la question de savoir si les parents des 147 étudiants questionnés à Alger pratiquent une activité physique et sportive, les réponses positives sont de l'ordre de 16 soit 11%

- respectivement pour le père de 12 - 8 %
- " " la mère 4 - 3 %

La cellule familiale semble méconnaître les valeurs du sport pour notre pays si l'on en croit les réponses à travers les différents mémoires de l'I.E.P.S qui ont traité sur le sport de formation.

A travers des enquêtes traitant du même sujet, il apparaît que les médias ne jouent pas non plus leur rôle de sensibilisation et d'information.

Quant à l'école qui devrait être une locomotive pour tous les autres secteurs, alors qu'elle peut être considérée comme une variable déterminante, son score d'influence reste faible (1/5 environ)

Les chiffres sont aléatoires car il n'existe pas d'enquête sur ce thème à l'échelle nationale. Toutefois, il y a une tangente au niveau des résultats : on retrouve à peu près les mêmes proportions dans les différents mémoires de l'institut.

La pratique sportive n'étant pas inscrite dans les habitudes du travailleur, comme tout début, il est nécessaire de porter ses efforts sur la sensibilisation, l'information, l'orientation, l'animation.

Ce sont les valeurs qui guident les actions des individus. Bien comprises, elles sont intériorisées et intégrées dans le quotidien.

RECOMMANDATIONS

Encore une fois, nous insistons sur le rôle des médias et de l'école, qui devraient participer plus activement et plus franchement dans le développement du sport pour tous.

- Les associations sportives et les fédérations ont un rôle évident sur la promotion du sport dans l'entreprise qu'il faudrait encourager matériellement.
- Les colloques, les tables rondes, les portes ouvertes, les projections de films ont aussi l'objectif d'atteindre ces quatre actions primordiales citées –ci-dessus.
- Sans oublier aussi les rencontres compétitives sportives inter – entreprises.

RESUME :

Depuis l'indépendance, on a pu remarquer que les instances dirigeantes tentent de galvaniser l'activité physique et sportive à tous les niveaux de pratique par des textes de loi, tant dans les instructions officielles de 1970, la charte nationale de 1976, le code de l'E.P.S. de 1976 et surtout la loi de mars 1989 qui préconise un "sport pour tous". La législation fait allusion également à la prise en charge dans l'entreprise des A.P.S, en prolongement du développement de leurs activités sociales dans le but évident de donner aux travailleurs les moyens de s'accomplir, de s'épanouir et comme finalité de stimuler son rendement. Cependant la réalité est tout autre. Après avoir fait un constat en prenant pour cadre de référence les pays développés qui ont des traditions dans ce domaine et la Tunisie qui a pris en mains d'une façon rationnelle le sport, même au niveau des personnes âgées, nous insisterons plus particulièrement sur les fonctions spécifiques qu'il apporte au monde du travail et qui semblent être méconnus dans notre société. Nous appuierons notre conclusion par une observation directe menée à Alger par des étudiants de l'I.E.P.S que j'ai encadrés. C'est une étude qui reste restreinte, cette communication se situant davantage sur un terrain épistémologique que factuel, mais qui donne néanmoins un petit aperçu de la réalité.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1) J. DUMAZEDIER " Nouvel éloge de la folie " dans Loreto, Bruxelles, avril, 1990 N°20
- 2) La législation tunisienne, citée par le Dr B. LASSOUED, In " sport pour tous, sport pour toute la vie " E.P.S N° 66 Tunis 1997
- 3) Dr LASSOUED Op. Cit. P.69 (tableau)
- 4) Charte nationale 1976
- 5) Instructions officielles 1970
- 6) Saint – SIMON Claude Henri " La physiologie sociale " Oeuvres choisies Editions P.U.F, Paris, 1965.
- 7) M. BOUET " signification du sport " Editions universitaires, Paris, 1976.
- 8) J.M. BROHM, cité par DE COSTER et FR PICHAULT " le loisir en quatre dimensions " Editions Labor, 1985
- 9) S. AMIN " l'accumulation à l'échelle mondiale ". Editions Anthropos, Paris, 1970.
- 10) THOMAS (R) HAUMONT (A.) LEVET (J.L) sociologie du sport, P.U.F Paris, 1987.
- 11) P. CLAVAL " Le développement des sociétés industrielles " Larousse, Paris, 1975
- 12) TH. VEBLEN " Théorie de la classe de loisir. Trad. de l'anglais par L.Evrard, Editions Gallimard, Paris, 1970.
- 13) LALLALI N. (Yahia-chérif) " Les recherches sociologiques en E.P.S, Alger, 1995.
- 14) J. DUMAZEDIER " vers une civilisation des loisirs ? " Seuil, Paris, 1962.
- 15) DE COSTER et FR. PICHAULT Op. Cit.
- 16) A. GRAS " Le monde des loisirs " Paris, Larousse 1975.
- 17) M. DE COSTER et FR. PICHAULT Op. Cit.
- 18) H. LEFEBVRE " critique de la vie quotidienne " Paris, Grasset. 2^{ème} éditions 1958.
- 19) Y. LEPOGAM " démocratisation du sport, mythe ou réalité " Paris, ED. J.P Delarge, 1979.
- 20) A.GRAS Op. Cit.
- 21) H. HARRAT, H. SADEG, M. AMMARI " analyse critique du spectacle sportif " I.E.P.S 1989 Dr. de mémoire LALLALI N.